



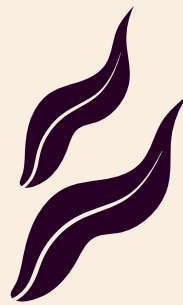

# IBOS

## ATELIERS

# d'arts plastiques

## TOUS LES LUNDIS

AU PRESBYTÈRE - 6 RUE DE LA COLLÉGIALE



La Municipalité propose des ateliers dans l'ancien presbytère pour s'initier ou approfondir ses connaissances en arts plastiques (sculpture, modelage, poterie, peinture, dessin...).

**14h45 - 16h45**

Cours adultes sculpture & modelage

**16h45 - 17h45**

Cours enfants 6-11 ans

**17h45 - 19h15**

Cours jeunes 12-15 ans

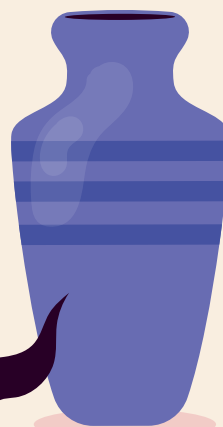
## L'ENSEIGNANTE

*Mariette Duhamel est une artiste plasticienne qui enseigne depuis 15 ans dans des écoles d'art et c'est avec beaucoup de plaisir qu'elle propose des ateliers dans son village d'origine, Ibos.*



## CONTACTS

Renseignements pédagogiques :  
[atelierartsplastiquesibos@gmail.com](mailto:atelierartsplastiquesibos@gmail.com)  
Inscriptions et infos administratives :  
[communication@mairie-ibos.fr](mailto:communication@mairie-ibos.fr)



Mairie d'Ibos

# TARIFS ANNUELS 2024/2025

Quotient familial *	Tarifs enfants < 15 ans	Tarifs adultes Ibos	Tarifs adultes extérieurs
0 à 250	120 €	180 €	350 €
251 à 500	140 €	199 €	
501 à 750	160 €	218 €	
751 à 900	180 €	237 €	
901 à 1050	200 €	256 €	
1051 à 1300	220 €	274 €	
1301 à 1500	240 €	293 €	
1501 à 1700	260 €	312 €	
1701 à 2000	280 €	331 €	
2001 et plus	300 €	350 €	

\*Quotient familial = revenu fiscal de référence / (12 x nombre de parts)

Des tarifs préférentiels s'appliquent pour les fratries, renseignements auprès de la mairie.

Les ateliers démarrent le 16 septembre. Il n'y a pas cours durant les vacances scolaires.

## BULLETIN D'INSCRIPTION - ATELIERS ARTS PLASTIQUES

Nom / Prénom : ..... Date de naissance : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

Cours adultes - le lundi de 14h45 à 16h45

Cours enfants de 6 à 11 ans - le lundi de 16h45 à 17h45

Cours jeunes de 12 à 15 ans - le lundi de 17h45 à 19h15

CADRE RÉSERVÉ À LA MAIRIE

J'autorise à être photographié.e dans le cadre des ateliers d'arts plastiques et que mon image puisse figurer sur des documents susceptibles de faire l'objet d'une diffusion publique, à l'exclusion de toute exploitation commerciale.

oui  non

J'autorise la reproduction de mes œuvres créées dans le cadre des ateliers d'arts plastiques à des fins d'exposition.

oui  non

Déposez en mairie le bulletin d'inscription rempli, accompagné de votre attestation de quotient familial (pour les enfants) ou votre avis d'imposition (pour les adultes), d'un justificatif de domicile, d'une copie de votre pièce d'identité et du règlement par chèque.